

CONSEIL MUNICIPAL - EXTRAIT DU REGISTRE
Séance du Mardi 17 Décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept Décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE AUX POTS s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAGNOUX Alain, Maire, en session ordinaire.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 13

Présents : M. MAGNOUX Alain, Maire, M. BLANCFENE Jean-Pierre, M. FRUITIER Gérard, Mme COLOMBE Maud, M. LESUEUR Michel, M. BEAUVISAGE Francis, Mme ELIE-DESPREZ Anne, Mme MOREL Anita, M. CHARDIN Ludovic, Mme MUSEMAQUE Patricia, Mme FAUQUEUX Oriana, M. LUCIEN Alexandre, M. POP Vasile

Date de la convocation :

12 Décembre 2024

Absents excusés :

- Excusés ayant donné procuration : Mme GRUET Paulette à M. BLANCFENE Jean-Pierre, M. GAILLARD Gilles à M. LESUEUR Michel, M. MEULINS Didier à Mme MOREL Anita, Mme HOUSSAIS Muriel à Mme FAUQUEUX Oriana
- Excusées : Mme KITOUS Zelda, Mme LEFEBVRE Nadège

Date d'affichage :

12 Décembre 2024

A été nommée secrétaire : Mme ELIE-DESPREZ Anne

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|--|
| - Adhésion à la convention prévoyance | - Personnel communal |
| - Amortissement des immobilisations | - Convention avec le Conseil Départemental de l'Oise |
| - Décision modificative au budget communal | - Questions diverses |

Adhésion à la convention prévoyance (réf : 2024_D33) **approuvée**

Cette délibération a pour objet de proposer aux agents une garantie prévoyance, avec participation de l'employeur, en cas de perte de revenu.

A l'unanimité des membres présents - pour : 17 - contre : 0 - abstentions : 0

Personnel communal (réf : 2024_D34) **approuvée**

Il s'agit de l'ouverture d'un poste d'adjoint technique à temps complet pour les Services Techniques.

A l'unanimité des membres présents - pour : 17 - contre : 0 - abstentions : 0

Personnel communal (réf : 2024_D35) **approuvée**

Il s'agit de l'ouverture d'un poste d'adjoint technique contractuel pour renforcer temporairement les Services Techniques.

A l'unanimité des membres présents - pour : 17 - contre : 0 - abstentions : 0

Amortissement des immobilisations (réf : 2024_D36)

Sans objet

Convention avec le Conseil Départemental de l'Oise (réf : 2024_D37) **approuvée**

Mise en conformité administrative avec le Conseil Départemental de l'Oise de travaux communaux (sente piétonne rue d'HODENC EN BRAY) en bordure de Route Départementale.

A l'unanimité des membres présents - pour : 17 - contre : 0 - abstentions : 0

Décision modificative au budget communal (réf : 2024_D38) **approuvée**

Il s'agit d'un ajustement de la section d'investissement.

A l'unanimité des membres présents - pour : 17 - contre : 0 - abstentions : 0

Pour copie conforme : En mairie, le 19 Décembre 2024
Le Maire Alain MAGNOUX

